



Nationalité française et le droit commun

Par **sim75**, le **26/08/2016** à **14:52**

jugement 11/06/1949 sur l'extrai des jugement collectifs de naissances et transcription du 20/09/1949 donc je voudrais c le jugement 11/06/1949 et un jugement de citoyenneté française encore j'ai envoyé un dossier au ministère bureau de la nationalité française place Vendôme Paris depuis le dépôt de mon dossier le 10/02/2016 j'ai pas eu de réponse car plus de 6 mois et on m'a dit qu'il s'est perdu le dossier dans le 7^{ème} mois car j'ai téléphoné à eux . et est-ce que le jugement 11/06/1949 c le droit commun

Par **youris**, le **26/08/2016** à **16:10**

les CGU indiquent:

Participation aux forums juridiques Légavox:

Les sujets et messages postés sur le forum du présent site devront être en Français, selon un vocabulaire correct et non vulgaire. Les messages devront comprendre des formules de politesse.

Évitez le langage SMS et précisez votre question.